



Fédération Française de Tir à l'Arc – Comité Régional de Normandie
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR du 25 Janvier 2025 à Fécamp

Présents : Chantal AUMERSIER, Caroline BOUVARD, Séverine HORCHOLLE, Régine LEQUESNE, Pascal LE GUELLEC, Bruno MALLET, Gilbert NICOLAS, Nicolas VARNIERE.

Absent excusé : Stéphane LEROY

La séance est ouverte par la secrétaire Générale à 10h30.



Les aides financières du CD

Dans les différentes aides du CD, nous en avons qui concernent la formation continue des arbitres mais aussi la formation continue des entraîneurs.

Concernant les arbitres, au regard du temps passé et de l'investissement qui représente au minimum en cumulé sur la saison, 3 à 4 week-end complets, il est évident que l'aide accordée est légitime. Cependant, nous rencontrons quelques difficultés avec les entraîneurs.

Nous avons demandé il y a quelque temps de l'aide pour participer à des formations ou des initiations sur une demi ou une journée maximum, pour ce faire nous avons adressé un courrier aux responsables des clubs afin de relayer nos demandes. Faute de retour, nous nous étions adressés directement aux entraîneurs. Sans plus de succès.

Il est impossible de continuer de dépenser pour les entraîneurs, en ponctionnant sur les subventions ou des reversements calculés sur l'ensemble des licenciés du CD 76 sans avoir ponctuellement un retour, un minimum d'investissement au profit de l'ensemble des adhérents du CD.

Partant de ce constat, le président propose au Comité Directeur, la suppression des aides financières concernant les formations initiales et la réduction de celle concernant la formation continue pour la mettre au même niveau que celle des arbitres à savoir 50 euros.

Mise au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 8

Cette mesure est adoptée avec effet Immédiat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

Le président

Pascal Le Guellec

La secrétaire Générale

Séverine Horcholle